

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 1ER DÉCEMBRE 2020

LA PROGRESSION DES SERVICES DE COLIS CONSTATÉE SE POURSUIT

L'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) publie le rapport statistique sur le marché des services postaux au Luxembourg - 2019.

Le rapport statistique présente les chiffres clés concernant les services de courrier, les services de colis et le service postal universel sur base des indicateurs, tels que chiffres d'affaires, volumes, emplois et qualité des services prestés. Le rapport repose sur les données communiquées par 25 prestataires actifs sur le marché de services postaux luxembourgeois.

Le **chiffre d'affaires** du marché des services postaux atteint 180.17 millions d'euros en 2019, une progression de 8.1% par rapport à 2018. D'une part, le chiffre d'affaires des services de courrier postal s'élève à 116.40 millions d'euros, soit une augmentation particulière de 2.5% sur base annuelle. D'autre part, une forte hausse à deux chiffres de 19.8% caractérise l'évolution du chiffre d'affaires des services de colis, totalisant 63.77 millions d'euros. En 2019, les services de colis représentent 35.4% du chiffre d'affaires total du secteur postal. Une évolution vers une prépondérance du chiffre d'affaires des services de colis se dessine.

Quant au **volume** du marché des services postaux, les services de courrier postal représentent 166.80 millions d'unités et diminuent de 6.5% par rapport à 2018. Les services de colis totalisent 10.75 millions d'unités, une hausse de 8.1% par rapport à 2018. La croissance du marché des services de colis est soutenue depuis des années par le **marché des services transfrontaliers entrant** qui représente presque 80% du volume de colis. Le marché des services transfrontaliers entrant enregistre ainsi 8.51 millions de colis, une nette augmentation aussi bien du volume traité que du chiffre d'affaires des prestataires.

Le **secteur postal emploie** plus de 1 900 personnes. Le prestataire désigné du service postal universel, Post Luxembourg, emploie plus de 1 300 personnes, soit 70% des emplois du secteur.

Concernant l'accès aux services postaux, le nombre de **points automatiques de distribution (pack up)** augmente significativement et passe de 72 à 103 entre 2016 et 2019.

Pour en savoir plus :

- Le rapport statistique sur le marché des services postaux au Luxembourg – 2019 peut être consulté via le lien ci-dessous :
<https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Services-postaux/Publications/Chiffres-cles-et-statistiques/Pages/default.aspx>
- Une infographie reprenant une partie des chiffres clés et évolutions du marché postal est également disponible depuis le lien suivant :
<https://web.ilr.lu/FR/ILR/Espace-presse/Infographies/Pages/default.aspx>

Contact Presse presse@ilr.lu

Tél. +352 28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques.